



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 23 octobre 2023

### Délibération n° 2023-152

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/10/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie. – Mme DIERS de LABARRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. DIERS Thierry - Mme LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à M. BERNARD-BARTHE Pierre.

Secrétaire de séance : Mme SEGUINOT Stéphanie.

*Institution et vie politique : fonctionnement des assemblées.*

#### Création d'une commission pour la mise en œuvre de l'Atlas de Biodiversité Communal et désignation de ses membres

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer une commission qui sera en charge de la mise en œuvre de l'Atlas de Biodiversité Communal et d'en désigner ses membres.

Les élus en présence sont favorables au vote à main levée conformément à l'article L2121-21 du C.G.C.T. pour ce faire.

Le Conseil Municipal DECIDE par 12 voix Pour :

- de créer la commission Atlas de Biodiversité Communal

Mme le Maire indique que MM. BESSIERE – DIERS de LABARE – BERNARD-BARTHE – SEGUINOT – MARINOT – VIDAL – DIERS T. se sont portés candidats pour l'intégrer.

Le Conseil Municipal, DECIDE, par 12 voix POUR :

- de désigner MM. BESSIERE – DIERS de LABARE – BERNARD-BARTHE – SEGUINOT – MARINOT – VIDAL – DIERS T. en tant que membres pour siéger à cette commission.

Publication dématérialisée du  
Le Maire, Gwennaëlle PROST - 3 NOV. 2023

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20231023-2023-152  
Reçu le 24-10-2023